

Comité syndical du 13 novembre 2023

[DL 2023_11/04](#)

CRÉATION ET MISE EN PLACE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le 7 novembre 2023, s'est réuni, salle de l'Hémicycle Hôtel du Département à AGEN, le **lundi 13 novembre à 10h**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCogne : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes FOUNAUD-VEYSSET, LAURENT et PRELLON, MM. BARJOU, BIASOTTO, BRUYÈRE, DERC, FLORIO, GIRARDI, GOZZERINO, LORENZELLI, PIN, ROSIER, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET (17)

Représentés : Mme ARMELLINI par M. VERDELET, M. BILIRIT par M. PIN, M. BOUSQUIER par M. BRUYERE, M. COLLADO par M. GIRARDI, Mme DUCOS par M. ROSO, Mme GONZATO-ROQUES par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. KLEIBER par M. DERC, M. LAVILLE par M. ROSIER, M. PICCOLI par M. SEGALA, M. PONTTHOREAU par M. SOUBIRON, Mme TONIN par M. BIASOTTO (11)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Alain LORENZELLI

Nombre de délégués présents : 17

Représentés : 11

TOTAL : 28

Etaient également présents : Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Marie-Claude ARQUEY.

[DL 2023_11/04](#)

CRÉATION ET MISE EN PLACE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-22 et L5211-1 ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017, et notamment son article 7-2;

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres »;

En conséquence, Monsieur le Président propose la création des commissions thématiques suivantes :

- Sites techniques (Nicole, Monflanquin, Réaup-Lisse, Miramont-de-Guyenne, Fumel)
- Ecoparc Damazan / Centre de tri
- Economie Circulaire
- Commission du personnel
- Commission Finances / Marchés Publics
- Prospection / Innovation / Liens EPCI collecte

Le Président lance un appel à candidature.

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **DÉCIDE** la création des commissions thématiques suivantes :
 - Sites techniques (Nicole, Monflanquin, Réaup-Lisse, Miramont-de-Guyenne, Fumel)
 - Ecoparc Damazan / Centre de tri
 - Economie Circulaire
 - Commission du personnel
 - Commission Finances / Marchés Publics
 - Prospection/ Innovation / Liens EPCI collecte
- Article 2 : **DÉSIGNE** les délégués référents aux commissions thématiques selon le tableau annexé.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 14 novembre 2023,

Le Président,

Ludovic BIASOTTO

Publication/Affichage le 14 novembre 2023